

FICHE DE POSTE : RIPEUR

Emploi correspondant : Agent de collecte

Missions générales du poste: Sous l'autorité directe des agents de maîtrise et du chef de secteur « collectes », l'agent effectue la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables du territoire communautaire. Il met en œuvre la prestation de service complet.

Conditions d'exercice :

Lieu : CTM de Besançon, 94 avenue Georges Clémenceau 25000 BESANCON

Equipement spécifique : port obligatoire gants/lunettes/chaussures de sécurité/gilet classe 2

Règles d'hygiène et de sécurité à respecter : oui

Activités du poste :

Activités générales :

- Réalise la prestation de collecte dans le respect des règles de sécurité et prévient les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule,
- Réalise la prestation de collecte dans le respect des règles de la redevance incitative,
- Mettre en œuvre le service complet

Compétences nécessaires :

Compétences générales :

- Travail en équipe, esprit d'équipe
- Efficacité/recherche de résultat et de l'amélioration permanente
- Adaptabilité
- Sens des responsabilités

Compétences spécifiques :

- Connaissance des règles de sécurité
- **Compétences techniques de base (elles sont à posséder ou à acquérir) :**
 - Se rendre au dépôt et s'équiper
 - Rejoindre sa benne, contrôler le véhicule de collecte et s'installer pour la tournée
 - Descendre du marchepied de la benne pour aller chercher les contenants
 - Contrôler l'adéquation du contenant et du contenu en cas de ramassage sélectif
 - Prendre et pousser/rouler les containers, les présenter devant la trémie, actionner le lève-conteneurs pour le vidage et ramener le container
 - Indiquer la fin du ramassage au chauffeur,
 - Remonter sur le marchepied pour les déplacements de la benne à faible vitesse ou s'installer dans la cabine jusqu'au lieu de ramassage suivant
- **Capacités liées à l'emploi (elles sont à posséder ou à acquérir) :**
 - Savoir lire et écrire pour les consignes de sécurité
 - Travailler en équipe
 - S'adapter aux horaires de travail (horaires matinaux notamment)
 - Être ponctuel
 - Porter les équipements de sécurité individuels fournis par le client utilisateur (chaussures, gants, lunettes, pantalon et manteau visible) et toute autre protection obligatoire
 - Appliquer des règles d'hygiène et de sécurité strictes